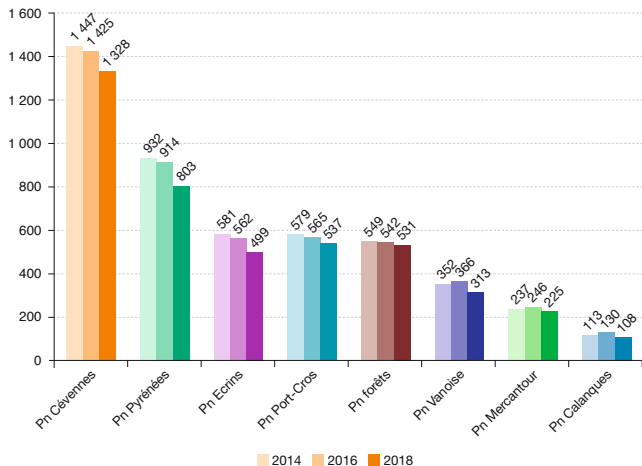


## Exploitations agricoles

En 2018, 4 344 exploitations agricoles ont leur siège dans une des communes des parcs nationaux de métropole. La dynamique d'installation agricole est plus forte en parc national que dans le reste de la métropole.

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES DANS LES PARCS NATIONAUX DE MÉTROPOLE, ENTRE 2014 ET 2018

En nombre d'exploitations agricoles



Notes : Pn = parc national ; données à l'échelle communale ; certaines communes n'étant qu'en partie dans les périmètres d'étude de la charte, les résultats sont surestimés ; les données ont été traitées pour le territoire du Parc national de forêts, même pour la période précédant sa création.

Champ : périmètres d'étude de la charte.

Source : MSA, 2018. Traitements : Observatoire du développement rural et OFB, 2020

Au sein des parcs nationaux, l'agriculture est caractérisée par une diversité de productions. Elle contribue également à l'attractivité de ces espaces par l'activité économique, les paysages et la vie rurale générés.

En 2018, 4 344 exploitations agricoles sont recensées dans les communes des parcs nationaux de métropole, soit 1,2 % des exploitations agricoles françaises. Près de 2 000 d'entre elles (45 %) exercent une activité principale d'élevage herbivore, environ 500 de maraîchage ou d'horticulture et près de 400 de cultures de céréales ou oléo-protéagineux. Avec plus de 1 300 exploitations, le Parc national des Cévennes regroupe plus du tiers des exploitations agricoles des parcs nationaux de métropole.

Le nombre d'exploitations agricoles a diminué de 9,3 % entre 2014 et 2018, sur l'ensemble des parcs nationaux métropolitains. Toutefois, cette baisse est inégale entre les territoires puisqu'elle varie de 3 % dans le Parc national de forêts à 14 % dans les parcs nationaux des Ecrins et des Pyrénées. Cette tendance est aussi observée au niveau national avec une baisse de l'ordre de 10 % du nombre d'exploitations agricoles, sur la même période. Toutefois, cette diminution peut s'accompagner d'une augmentation des surfaces exploitées ou du nombre d'actifs par exploitation.

La dynamique d'installation semble un peu plus importante dans les parcs nationaux qu'à l'échelle nationale : en 2018, 27 % des exploitations (soit près de 1 200) ont un chef âgé de 40 ans et moins (contre 24 % au niveau national) et 5,1 % (soit 225 exploitations) ont un chef installé dans l'année précédente (contre 3,8 %).

Le nombre d'exploitations agricoles sur le territoire des parcs nationaux ultramarins ne peut être estimé précisément. Les exploitations agricoles ne sont pas toujours affiliées à la mutualité sociale agricole (en Guyane notamment) et les données disponibles à l'échelle des communes ne sont pas toujours pertinentes à La Réunion où les communes ne sont situées qu'en partie dans le périmètre du parc national. Le nombre d'exploitations est cependant important (plus de 10 000) et constitué notamment de nombreuses petites exploitations agricoles familiales.